

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 31 MARS 2025

ID : 079-217901503-20250324-2025718766BIS-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 24 mars 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Bouyer Nadia, Stoffel Claude, Pignoux Cécile, Albert Nicolas, Biraud Alain, Hauwaert Gaëlle

Absents excusés : Machy Didier, Niot Jean-Marc (pouvoir donné à Alain Biraud), Léoment Nathalie (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

Absents : Christian Nicolas

Secrétaire de séance : Claude Stoffel

Objet : Vote des taux d'imposition 2025

2025/718-766

Madame le maire propose de voter les taux ainsi :

• Taxe foncière bâtie	24.50 %	190 463 €
• Taxe foncière non bâtie	25.07 %	19 354 €
• Taxe habitation	4.89 %	9 384 €

Produit attendu pour 2025 : 219 201 €

Après délibération, le conseil municipal adopte, à la majorité, les taux ci-dessus.

Claude Stoffel
Secrétaire de séance

Annette Machet
Maire

